

Bulletin d'informations municipales



La municipalité vous souhaite une excellente année 2017

Janvier 2017 - N°5

Les infos utiles

<u>Horaires mairie.</u>						
Jours	Matin	Après Midi				
Lundi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30				
Mardi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30				
Mercredi	Fermée					
Jeudi	9h00 - 12h00	Fermée				
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30				
Samedi	9h00 - 12h00	Fermée				

Numéros utiles.

Mairie: 04 70 47 20 17

• Agence Postale Communale: 04 70 20 92 20

École maternelle (route de Treban): 04 70 47 29 44
École élémentaire (route de Tronget): 04 70 47 29 45

• Cantine : 04 70 47 27 34

• Gendarmerie Le Montet : 17 ou 04 70 47 10 02

Pompiers: 18
SAMU: 15

• Permanence des soins (garde médicale): 04 70 48 57 87

• SIVOM: 04 70 46 81 80

• ERDF Dépannage : 09 726 750 03

Permanence des élus.

Présence en mairie du Maire et/ou des Adjoints tous les samedis matin. Possibilité d'être reçu à d'autres moments en prenant rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.



Présidentielle

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

Législatives

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.



Les vœux de la municipalité auront lieu le dimanche 8 janvier à 10h30 au Centre socio-culturel



Horaires Agence Postale Communale.					
Jours	Matin	Après Midi			
Lundi	9h30 - 11h45	13h30 - 16h00			
Mardi	9hoo - 11h45	13h30 - 16h00			
Mercredi	9hoo - 11h45	Fermée			
Jeudi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00			
Vendredi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00			
Samedi	9h00 - 11h45	Fermée			



Horaires Trésorerie LE MONTET (04 70 47 15 53)						
Jours	Matin Après Mi					
Lundi	8h30 - 11h45	45 13h30 - 16h30				
Mardi	8h30 - 11h45	Fermée				
Mercredi	8h30 - 11h45	13h30 - 16h30				
Jeudi	8h30 - 11h45	13h30 - 16h30				
Vendredi	Fermée					
Samedi	Fermée					

L'édito du Maire



Chers concitoyens,

L'année 2016 touche à sa fin. Rarement dans la vie de notre commune autant de familles auront été touchées par la perte de l'un des leurs. Ayons une pensée pour eux. L'équipe municipale renouvelle à toutes celles et tous ceux dans la peine son soutien et son amitié.

Au 1^{er} janvier 2017, les Communautés de communes Bocage Sud et En Bocage Bourbonnais vont fusionner en une seule Communauté de communes, selon le schéma de la nouvelle carte de l'intercommunalité issue de la loi sur la réforme territoriale.

25 communes représentant 14 030 habitants devront travailler ensemble à l'avenir de leur territoire. L'intercommunalité doit avoir comme objectif de servir l'intérêt des populations et de développer services et équipements qu'une commune seule ne pourrait mettre en œuvre. Elle ne doit pas remettre en cause la commune, ses compétences et sa capacité d'agir.

2016 aura vu notre bourg poursuivre sa transformation, avec la finalisation de la dernière tranche du Contrat Communal d'Aménagement du Bourg. Comme présenté lors des réunions publiques, nous avons mis l'accent sur la valorisation de notre patrimoine, sur la protection des piétons, notamment des enfants, sur le trajet des écoles et de la cantine.

Cela aura été aussi le temps nécessaire à la finalisation du projet de la bibliothèque et de la maison des associations. La consultation des entreprises est terminée, les travaux vont débuter.

2016 aura été aussi l'année de la mise en place du Conseil municipal des Jeunes. Merci à eux pour leur sérieux et leur implication, c'est une étape de l'engagement citoyen.

En 2017, nous poursuivrons l'amélioration des équipements municipaux, nous travaillerons leur signalisation, leur accessibilité. Les efforts sur l'entretien de la voirie communale seront poursuivis et nous répondrons aux propositions formulées par le Conseil municipal des Jeunes en matière d'équipements destinés aux enfants.

2017 sera une année élective, où chacun sera invité à choisir. Soyons exigeants! Il est temps que l'État porte au monde rural la même attention qu'au développement des métropoles, en y consacrant ses moyens et son intelligence, et tienne compte des spécificités de ces territoires. Dans le fracas médiatique, il est difficile d'avoir une visibilité des offres politiques. La méfiance de l'étranger, la stigmatisation des aides sociales, le tout sécuritaire, la remise en cause de la Sécurité Sociale et des services publics, l'injustice fiscale iraient à l'encontre de toutes les actions que l'on peut porter dans nos communes. Ces dernières sont des espaces privilégiés de proximité, où se crée du lien social, où se développent des solidarités, où l'on défend les services publics.

Je voudrais saluer les associations et leurs bénévoles pour leur engagement. Par leurs initiatives, ils font connaître la commune et créent du lien social. Merci à eux.

Saluer également l'énergie déployée par nos jeunes agriculteurs, artisans, commerçants et services installés sur la commune : c'est une richesse pour tous.

Merci aux employés communaux, qui œuvrent au quotidien à vous assurer des services de qualité.

Bienvenue aux nouveaux habitants. Nous sommes heureux de vous accueillir. N'hésitez pas à venir à la rencontre de l'équipe municipale, à vous rapprocher des associations...

L'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour vous adresser nos vœux les plus chaleureux pour 2017. Nous serons heureux de vous accueillir à la cérémonie des vœux le dimanche 8 janvier 2017 à 10 h30 salle socio-culturelle.

Marie-Françoise LACARIN

SOMMAIRE:

P2: infos utiles

P3: édito, sommaire

P4 & 5: investissements et

travaux

P6 & 7 : écoles et autour

P8 à 10 : associations

P11 à 14: vie de la commune,

CCAS et

commémorations

P15 & 16: autres infos

<u>Directeur de publication :</u> Marie-Françoise LACARIN –

ACARIN – Maire

Rédacteur en chef :

Jean-Charles RIBIER – 1^{er} adjoint en charge de la

communication

Comité de rédaction :

connice de redaction :

Maryline SERGERE

Maryse POTEAUX

Damien CLUZEL

Jean-Philippe GARNIER

Sébastien LASCAUX

Impression:

Communauté de communes

Bocage Sud

Les investissements et les travaux

Le stade



Comme prévu la réfection de l'aire de jeu du stade Bernard Blanchet a été réalisée durant l'été. La première phase des travaux (désherbage, déchaumage et fumure) a été assurée par des agriculteurs licenciés au club, tandis que la seconde partie (préparation et semi) a été effectuée par l'entreprise Moret.

Merci à Odile et Eric Virlogeux, Denis Franchisseur, Pierre Sergère et Sylvain Lacarin, qui ont pris part à ces travaux afin d'en limiter le coût pour la commune.

Outre la nécessité d'améliorer la qualité du terrain, cette action a pour but d'accompagner le club dans sa volonté d'assurer la prise en charge des matchs des plus jeunes.

Aujourd'hui, l'intégralité des entraînements et des plateaux a lieu à TRONGET. La reprise des rencontres jeunes et seniors est prévue pour le mois de septembre 2017. L'équipe fanion de l'ESC joue actuellement ses matchs sur le stade de ROCLES. Nous remercions la municipalité de ROCLES pour la mise à disposition de ses installations contre une contribution de la commune de 800 euros.

La voirie communale

Les travaux sur le « Chemin des Grosjeans » et le « Chemin de l'Étang » sont quasiment terminés. Reste le balayage des gravillons, bien prévu, mais du fait de la saison hivernale et du niveau de fréquentation de la route, il sera réalisé ultérieurement.

Le programme de réalisation des fossés est tenu. Nous avons profité de la présence des entreprises pour régler quelques urgences : effondrement de la chaussée à l'Étang Roux, également vers le Plaix, ou autres dysfonctionnements (fossés bouchés) comme à la Garde.

Eric Tuizat, employé communal, a réalisé la fauche des accotements, le broyage de talus et fossés où la végétation était devenue trop envahissante et gênait la visibilité.





Église

L'icône représentant Saint Julien a été installée à l'Église après un travail d'encadrement réalisé par la section ferronnerie d'art du Lycée Jean Monnet à Yzeure.

Nos employés communaux ont entrepris quelques travaux pour assurer la mise en accessibilité de l'édifice, à l'entrée côté sacristie.

Transports scolaires

Divers aménagements sont en cours de réalisation pour assurer la sécurité des élèves dans le cadre du transport scolaire :

création d'une plateforme d'arrêt sur la D18 à hauteur de l'Etang Roux, déplacement de l'abribus des Campagnes à Bellevue, réparation de celui de l'école élémentaire.



Rappel de quelques règles de sécurité inscrites dans le règlement départemental des transports scolaires: « dans le car, les élèves doivent rester assis pendant le trajet... Dans les véhicules équipés, les élèves doivent attacher leur ceinture de sécurité et la maintenir attachée durant tout le voyage ». Pour des raisons de sécurité, les élèves ne doivent pas se détacher durant le trajet et ne se lever qu'à l'arrêt complet du car!

Les investissements et les travaux

Le contrat communal d'aménagement de bourg (CCAB)

Les travaux touchent à leur fin. Reste à l'entreprise Eiffage à réaliser les enduits bicouches sur les trottoirs et chemins piétonniers. Le chantier sera conduit dès que les conditions climatiques le permettront.

L'entreprise Lantana, quant à elle, doit terminer l'aménagement du lavoir avec la création des murets et la pose du mobilier. Elle doit également réaliser l'ensemble des plantations prévues au programme. Enfin, rue des Pierredons, quelques derniers aménagements, dont les places de parking, seront finalisés très prochainement avec les riverains. Les travaux d'enfouissement des lignes électriques sont également terminés.











Les écoles de Cressanges

Des nouvelles des écoles...

Ce sont 137 élèves qui ont repris le chemin du savoir en septembre dernier à l'échelle du RPI-2CLMT. Cressanges accueille 64 élèves répartis en 3 classes :

- → 8 PS + 8 MS + 7 GS soit 23 écoliers en maternelle avec Mme FUSIL,
- 18 écoliers en CE1 avec Mme MONTARBAUD,
- → 23 écoliers en CE2 avec Mme BIZOUARD.

Les autres classes du RPI se répartissent de la manière suivante :

- Châtel: 21 élèves en maternelle et 15 élèves en CP,
- → Meillard: 15 élèves en CM1,
- → Treban: 22 élèves en CM2.

La principale nouveauté en cette rentrée réside dans l'arrivée de deux nouvelles enseignantes à l'école élémentaire de Cressanges. Nous leur souhaitons la bienvenue sur notre commune.



Actuellement, et conformément à nos engagements, une réflexion est engagée autour du devenir du RPI avec les différents partenaires (élus du RPI, élus de RPI voisins, Direction des Services départementaux de l'Éducation nationale...). Les objectifs recherchés sont le maintien de toutes les classes dans les villages concernés et l'amélioration des conditions scolaires des enfants du territoire. Aucune décision n'est encore arrêtée car plusieurs hypothèses sont à l'étude en fonction de la géographie, de la démographie et de l'offre éducative.

Autour de l'école

Les Temps d'Activités Périscolaires...

Les Temps d'Activités Périscolaires ont repris leur rythme de croisière dès septembre pour les écoliers fréquentant les classes de Cressanges.

Au programme:

- pour les maternelles, des activités autour de la découverte de la lecture en partenariat avec l'association Lire et Faire Lire et son intervenant Jacques MEYER, ainsi que de la motricité en partenariat avec le Centre social 1-2-3 Bocage et la participation de Cécile ou Iliona,
- pour les plus grands, des activités autour du chant et de la musique avec Frédéric, une présentation de l'Afrique en partenariat avec l'association Mali-Bocage et son intervenante Josette DEVILLE, ainsi que la poursuite des animations autour du sport et de la créativité avec le Centre social 1-2-3 Bocage.

Ainsi, les trois animateurs de l'Accueil de Loisirs sont à chaque fois mobilisés, avec, en complément, le recours aux acteurs associatifs locaux.

A noter que plus de 92% des enfants scolarisés à Cressanges participent aux TAP, qui sont toujours gratuits pour les familles.





L'accueil de loisirs - ALSH « les petits loupiots »

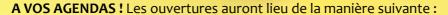
Durant le mois de juillet, l'Accueil de Loisirs a accueilli 44 enfants sur 16 jours d'activités, soit 194 journées enfants, centrées autour des Jeux olympiques. Les plus grands ont même passé une semaine ensemble au village de vacances du Vert Plateau à Bellenaves. Frédéric, Cécile et Iliona ont reçu l'appui de Tatiana, afin de satisfaire la curiosité des jeunes participants.

Durant les congés d'Automne, 32 enfants ont fréquenté l'ALSH, soit 18 en moyenne, représentant 123 journées enfants pour 7 jours d'ouverture. Le programme d'animation s'articulait autour du monde des chevaliers et des princesses.

Aux vacances de Noël, les enfants ont préparé le Nouvel An mexicain, en réalisant des friandises et « piñata », fait du ski de fond et imaginé leur réveillon de la Saint Sylvestre.

Pour l'année 2017, le partenariat noué avec l'ALSH du Montet et le Centre social 123 Bocage perdure.





Hiver 2017:

du 20 au 24 février : Accueil de loisirs "les p'tits rusés" au Montet

du 27 février au 3 mars : Accueil de loisirs "les loupiots" à Cressanges

Printemps 2017:

du 18 au 21 avril : Accueil de loisirs "les loupiots" à Cressanges

du 24 au 28 avril : Accueil de loisirs "les p'tits rusés" au Montet

Été 2017:

du 10 au 28 juillet : Accueil de loisirs "les loupiots" à Cressanges

du 10 juillet au 4 août : Accueil de loisirs "les p'tits rusés" au Montet

du 7 août au 1er septembre : Accueil de loisirs du Centre Social "1, 2, 3 Bocage" à Tronget



Concernant l'activité du mercredi, la fréquentation est nettement moindre. Sa faiblesse pourrait même remettre en cause l'offre apportée aux familles cette journée-là (93 journées enfants depuis septembre, soit 8,5 enfants en moyenne par mercredi).

Le mot des associations



Le Club Informatique Cressangeois a été créé en décembre 2009. Depuis il s'est développé et compte aujourd'hui une vingtaine de membres assidus. Bien sûr, à l'aube de la 8 ème année, le nombre de personnes ayant participé activement à la vie du Club est beaucoup plus important. Le Club a pour objectif d'aider et d'améliorer les connaissances dans tous les secteurs de l'informatique, des plus basiques aux techniques les plus élaborées dans tous les domaines, textes, tableurs, diaporama, images, musique, vidéos, internet, messagerie, etc...

Pour souligner l'aspect de convivialité, le Club organise une ou plusieurs sorties dans l'année et même des activités extra informatiques, comme cette année, une exposition de maquettes en avril avec une dizaine d'exposants. Cela a d'ailleurs été une réussite autant du point de vue de l'organisation que de l'affluence que cette exposition a suscitée. En espérant que nous pourrons accueillir de nouveaux adhérents pour l'année 2017, nous vous invitons à vous renseigner et à venir à l'Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 20 janvier à 18 heures dans la salle annexe, cette AG se clôturera autour du verre de l'amitié.



Pour tout renseignement, contacter:

Patrick GERY au 06 87 84 08 39 ou Stéphane PICHET au 06 62 37 26 38

Tous nos vœux pour l'année 2017. Nous les exprimons dans l'espoir de pouvoir bientôt investir les nouveaux locaux pour le Club Informatique Cressangeois.

Amicale laïque de Cressanges

Cette année, en plus des manifestations habituelles (Troc plantes – théâtre – partenariat avec l'association « Jazz dans le bocage » - journée patrimoine – brocante), nous avons organisé avec l'école maternelle de Cressanges, dans le cadre de la semaine du goût, un repas dînatoire avec des desserts confectionnés par les élèves et d'autres plats sucrés/salés préparés par les parents. Cette soirée très conviviale a été très appréciée.

A vos calendriers !!!

L'Amicale laïque de Cressanges vous propose pour 2017, plusieurs activités :

- o1 avril soirée théâtrale
- 13 mai troc plantes
- 25 juin sortie patrimoine (Guédelon)
- 23 juillet brocante
- 05 août matin : randonnée équestre pédestre cyclo (organisée par l'Amicale laïque) et l'aprèsmidi « fête de la patate » organisée par l'association – l'Attelage bourbonnais.

L'atelier théâtre a démarré le 3 décembre avec l'intervenante Léa Débarnot. Il accueille 18 enfants entre 8 et 14 ans répartis en deux groupes. Le 6 mai prochain, les enfants feront une présentation de leur spectacle au théâtre de Moulins.

Nous envisageons également de faire une initiation à la vannerie dans le premier trimestre 2017.

Pour toutes ces activités et afin que notre association puisse encore proposer d'autres animations sur notre commune, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

L'amicale vous souhaite une agréable année 2017!

La Présidente, Stéphanie Bouteloup



La gymnastique de Cressanges

Saison 2016-2017



24 licenciées ont déjà chaussé leurs baskets pour rejoindre la **Gymnastique Volontaire de Cressanges** dans des activités variées pour le plus grand plaisir des licenciées :

- les mardis avec Ingrid à 19h30, cours tonics
- les mercredis avec Noémie à 9h, travail d'entretien physique en douceur.

Nous rappelons qu'il est possible de nous rejoindre à tout moment, renseignements au 06 72 35 46 99.

De plus, en 2017, nous vous proposons 3 rendez-vous conviviaux au centre socioculturel, ouverts à tous :

- Samedi 4 février, Atelier d'initiation aux danses traditionnelles animé par la Jimbr'tée de 15h à 17h.
- Samedi 4 février à 19h3o, Soirée gourmande Bal Traditionnel avec musiciens et danseurs de la Jimbr'tée où vous pourrez déguster toutes sortes de préparations au choix: soupes originales, cakes et autres préparations salés, gâteaux, sans oublier les traditionnelles crêpes de la Chandeleur.
- Vendredi 12 mai à 19h30 Soirée Zumba avec Blandine Payant.

Pour participer à ces activités, veuillez réserver au 06 72 35 46 99, de préférence par sms.

Bonne Année et Bonne Santé à tous!

Etoile Sportive Cressangeoise

Tout d'abord, je tiens à exprimer tous nos vœux pour cette année 2017 de la part des joueurs et des dirigeants de l'ESC.

Malheureusement, ce début de saison fut marqué par le décès de Pascal. Il a été l'un des joueurs emblématiques du club puis par la suite un dirigeant exemplaire pendant plusieurs années. Il était aussi le descendant d'un des fondateurs de l'ESC. Nous aurons une énorme pensée pour sa femme et ses enfants ainsi que pour toute sa famille. Merci pour tout ce que tu as fais au sein du club et de la commune.

Nous aurons aussi une pensée pour Jacky, parti trop tôt, laissant un grand vide pour sa famille et la pétanque cressangeoise.

Revenons maintenant au terrain où le début de saison de l'ESC fut compliqué. La trêve arrive à point nommé et l'équipe fanion pointe à la 6ème place du classement avec 3 victoires, 1 nul et 5 défaites. L'équipe B, en entente avec Tronget, a elle aussi connu des fortunes diverses avec, à la clé, une 4ème place à la mi-saison. Pour cette saison, l'équipe A joue ses matchs à domicile sur le terrain de Rocles car le stade de Cressanges a été refait pour pouvoir accueillir les équipes seniors et jeunes dans de meilleures conditions. Un grand merci à la municipalité pour ce projet ainsi qu'aux personnes ayant aidé au travail sur le terrain.



Parlons maintenant de nos équipes de jeunes qui, elles aussi, sont en entente avec Tronget. Les U13 continuent leur apprentissage à ce niveau où les matchs sont plus compliqués pour ces jeunes joueurs, mais l'ambiance reste au beau fixe.

En U11, 2 équipes ont été engagées. Les résultats sont très encourageants pour les 2 équipes.

Quant aux débutants, les plateaux se déroulent à merveille avec une bonne assiduité des joueurs. Merci aux parents qui nous accompagnent tout au long de l'année pour les entrainements et les compétitions.

Pour toutes ces catégories, les entrainements sont assurés par des éducateurs des 2 clubs.

En ce qui concerne les festivités, le club a organisé un loto en début d'année qui a connu une forte participation, il sera reconduit le 15 janvier 2017. Un repas dansant où 150 personnes ont pu déguster une excellente choucroute et danser une bonne partie de la nuit a eu lieu mi-avril. Pour l'année 2017, le 8 avril a été retenu pour cette soirée dansante. Enfin le traditionnel tournoi de sixte a accueilli 14 équipes.

Pour terminer, je vous souhaite encore une bonne et heureuse année 2017.

Le président, Francis Brunet

Le mot des associations

Pétanque Cressangeoise

Réunis en Assemblée générale le 9 décembre, nous avons retracé l'année 2016. Nous avons organisé quatre concours départementaux, dont un éliminatoire triplette promotion. En Coupe d'Allier, beaucoup de convivialité mais peu de résultats. Au niveau de l'effectif, nous avons constaté une stabilité, avec des départs et des arrivées, puisque des jeunes nous ont rejoints. Notre bilan financier reste stable.

En 2017, nous organiserons différents concours :

- 4 mars : Triplette départemental
- 25 mars : Doublette départemental
- 2 avril : Eliminatoire ligue tête à tête + Doublette féminin
- 15 avril : Eliminatoire tête à tête + Doublette féminin
- 29 avril: Eliminatoire doublette mixte
- 30 avril: Championnat doublette mixte
- 24 juin : Doublette départemental
- 9 septembre : Doublette départemental.

Nous ne pouvons pas oublier tout le travail fourni par notre Président Jacky COGNET, qui nous a quittés beaucoup trop tôt. Ce fut un plaisir de travailler avec lui. Nous avons passé de bons moments et nous ferons tout pour maintenir cette association, comme il l'aurait désiré. Nous pensons fort à sa famille et à ses amis.

A.G.M.G / A.F.N.

Étant donné que notre petite association ne peut plus organiser de réjouissances et que nous nous contentons de rendre hommage deux fois par an aux A.C. 14 / 18, 39 / 45 et A.F.N. décédés, nous allons faire un petit cours d'histoire sur les A.C. de 14 / 18.

En 1914, Cressanges comptait 1471 habitants. 57 ont perdu la vie durant cette guerre, soit 3,85 % de la population.

Les deux plus jeunes avaient 20 ans : Jean-Baptiste MICHARD et Louis MARTIN. Le plus âgé, Alphonse CHAUMONT, avait 57 ans, il faisait partie des territoriaux (service auxiliaire à l'époque).

Gilbert GRAND a été tué le jour de ses 29 ans (09/07/1916 à Verdun). Parmi ces 57 victimes, figuraient un Maréchal des Logis ou Sergent (Jacques MASSERET) et deux Caporaux (Émile DUBOST et Pierre MAGNIERE).

Le monument aux Morts a été inauguré le 22 Août 1926. Le maire de l'époque était M. Jean AUREMBOUT. Ce monument a été construit grâce à une souscription communale.

La section A.G.MG/ A.F.N. remercie Madame la Conseillère départementale et maire de notre commune, son Conseil municipal, les habitants de Cressanges et les enfants qui participent à nos défilés, en particulier celles et ceux qui font l'appel des morts, la lecture des messages et qui accompagnent les porteurs de gerbes. La section souhaite encore plus de participants les années à venir et présente ses bons vœux à tous les habitants.

Le Président, Aimé Voisin.

Club de l'Amitié

Le Club maintient ses effectifs. Chaque année, quelquesuns nous quittent pour des raisons de santé, mais de nouveaux adhérents viennent participer à nos activités. Les réunions de jeux des premiers et troisièmes jeudis du mois et la marche du mardi ont lieu tout au cours de l'année. Les activités ponctuelles, telles que le carnaval avec les enfants, les repas, la dégustation de la galette des rois réunissent la plupart des adhérents.

Cette année, nous avons invité nos amis des clubs de Noyant et Châtillon Après avoir marché ou fait des jeux, nous nous sommes réunis autour d'un petit goûter. Cet après-midi convivial sera reconduit en 2017. Nous nous rendons aussi à Noyant pour de sympathiques après-midis festifs.

Nos concours de belote remportent un bon succès, plus encore celui d'octobre dernier qui a réuni 94 équipes, la grande salle et l'entrée du centre socioculturel étaient bondées.

Vous pouvez retenir dès maintenant les dates du 25 février et du 7 octobre si vous êtes amateurs de belote et si vous ne jouez pas, nous vous proposerons des billets de tombola, des pâtisseries ou un petit verre.

En 2017, en plus des activités habituelles qui sont reconduites, les adhérents se déplaceront au Zénith à Cournon voir un spectacle.

Vous êtes retraité et souhaitez vivre des moments de convivialité, n'hésitez pas à venir nous rejoindre!

Meilleurs vœux à tous.



État civil second semestre 2016

Mariages

- Julien, Antoine, Guy GUERIAUD et Stéphanie MOREAU, le 02 juillet 2016
- Jonathan, Lucien, Raymond GARRIVIER et Noémie, Mauricette, Jacqueline MENNELLA le 16 juillet 2016



Naissances:

- Inès, Josiane, Edmonde, BERTHON, née le 12 juillet 2016
- Isia SEVERIN POURRIN, née le 22 juillet 2016
- Noa BILLAUD, né le 24 juillet 2016
- Clément, Bernard, Patrick THOMAS, né le 29 juillet 2016
- Nuno, Adelino, Michel VEYRES-DESBONNET né le 30 octobre 2016

Décès:

- Christine RIBIER épouse LHOSPITALIER, décédée le 25 juin 2016
- Robert MEILLEREUX, décédé le 15 juillet 2016
- André CAMILLE, décédé le 20 août 2016
- Pascal BLANCHET, décédé le 24 août 2016
- Henriette, Catherine LERISSEL épouse MONTMEAT, décédée le 27 septembre 2016
- Jacky COGNET, décédé le 14 novembre 2016



Conseil municipal des jeunes

Cela fait maintenant un peu plus de 6 mois que le Conseil municipal des jeunes de Cressanges est installé.

Après avoir découvert le fonctionnement de la commune à travers son personnel, ses équipements et ses élus, les 16 conseillers jeunes ont pu à leur tour s'exprimer sur leur vision de notre village de ses atouts et des projets qu'ils pourraient conduire.

Trois commissions ont été installées avec un porteparole pour chacune :

- → embellissement (Lucie Lascaux)
- → équipements (Axel Virlogeux)
- → activités ludiques (Julie Bouchat)



Ils ont pu se rendre compte concrètement de l'avancée des travaux d'aménagement du bourg et de la sécurisation des parcours autour des écoles et de la cantine.



Actuellement, ils travaillent sur la création d'une aire de jeux pour les plus jeunes à proximité du centre socio-culturel ainsi que la réhabilitation du cabanon. Ce projet, une fois chiffré, sera ensuite présenté au Conseil municipal par les représentants désignés. Nous saluons ici l'investissement de ces jeunes, qui sont aussi présents lors des différentes commémorations, car ils apportent une nouvelle vision pleine de fraîcheur.

La vie de la commune

Épicerie solidaire du Bocage bourbonnais

L'épicerie solidaire du Bocage bourbonnais fonctionne depuis septembre 2012.

A ce jour, 338 familles ont été soutenues, soit 900 personnes résidant sur les communes adhérentes des nouveaux cantons de Bourbon l'Archambault et Souvigny (58 communes).

Pour en bénéficier, les familles doivent signer un contrat d'engagement qui définit les objectifs à réaliser (règlement de factures : énergie, eau, taxe d'habitation, ordures ménagères, cantine, frais de santé, réparation de véhicule, activités familiales, équipement de la maison...), ce qui leur permet de bénéficier des prestations proposées dont un suivi avec la conseillère en économie sociale et familiale de la structure. Les économies ainsi réalisées sur le budget alimentation, en achetant des produits à prix réduits, permettent le financement des objectifs fixés lors de la signature du contrat d'engagement.

Contacts: C M S de Bourbon l'Archambault au 04 70 67 03 04 Ou avec l'épicerie solidaire au 07 61 18 19 61 ou 07 60 17 19 87

Les dossiers d'orientation sont instruits par les travailleurs sociaux.

L'épicerie solidaire a mis en place un chantier d'insertion sur les différentes activites de l'epicerie. Depuis son démarrage, 19 personnes ont participé à l'action sur différents postes : 80% d'entre eux ont trouvé un emploi ou une formation qualifiante à leur sortie.

Quelques chiffres sur le secteur du Montet :

21 familles ont bénéficié de l'action depuis janvier 2016

7 familles ont également bénéficié de l'épicerie en aide d'urgence – (bons alimentaires du Conseil départemental, bons des CCAS, Mission Locale)

Le CCAS

Cette année, c'était retour en avec ambiance 1936 guinguette et congés payés pour les 80 convives du Centre communal d'Action sociale. En effet, les aînés de la commune ont pu savourer, le 15 octobre dernier, un repas «spécial années 30» Dominique concocté par GUERIAUD et servi par les membres du CCAS. L'animation musicale était assurée par Chris Music: le son de l'accordéon a permis aux danseurs d'assouvir leur passion.

Une exposition sur le Front populaire et le Cressanges des années 30 a favorisé les échanges entre invités, le temps de confectionner puis servir la soupe à l'oignon aux derniers participants.

Comme de coutume, les personnes résidant en maison de retraite seront visitées par les membres du CCAS, qui leur apporteront le traditionnel colis de fin d'année.



Vous relevez de la CARSAT, connaissez-vous les dispositifs :

SORTIR PLUS?

Si vous avez 80 ans, pour vous aider dans vos déplacements, les caisses de retraites Agirc et Arrco via ce service mettent à votre disposition un chéquier d'une valeur de 150€, pour une participation de 15€ de votre part la première année.

AIDE À DOMICILE MOMENTANÉE?

Vous avez besoin d'un soutien ponctuel, à titre exceptionnel en cas de difficulté temporaire? Si vous n'avez pas d'aide à domicile tout au long de l'année, vous pouvez, à partir de 75 ans, bénéficier d'heures d'aide à domicile pour le ménage, l'aide à la préparation de repas, les courses, l'accompagnement en dehors du domicile...

Contact: 0810 360 560 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.



Assainissement non collectif

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif dit SPANC procédera à partir de février 2017 au contrôle du bon fonctionnement des installations non reliées au « tout à l'égout ».

M. Mathieu Chabot, technicien du Sivom Rive Gauche Allier à Souvigny, assurera ce contrôle. Le jour et l'heure de la visite seront notifiés au propriétaire et au locataire par courrier.

En quoi consiste le contrôle?

vérifier les modifications intervenues depuis le précédent contrôle effectué par le SPANC, repérer l'accessibilité et les défauts d'entretien et d'usure éventuels, constater que le fonctionnement de l'installation n'engendre pas de risques environnementaux, de risques sanitaires ou de nuisances.

A quelles fréquences sont effectués les contrôles (fixées par le règlement du SPANC)?

- tous les ans en cas d'absence d'installation,
- tous les 2 ans pour les installations de type micro station ou 4 ans si contrat de maintenance,
- tous les 4 ans pour les installations incomplètes,
- tous les 8 ans pour les installations classiques, compactes, filtres plantés.

Tarif:

Le tarif varie suivant le type de contrôle. Celui concernant le bon fonctionnement est fixé à 66€ HT. Le SPANC se tient à votre disposition pour tout renseignement. Des règles précises régissent les installations, leur entretien, si vous vendez votre habitation... Vous envisagez de faire des travaux sur votre installation: il existe la possibilité de bénéficier d'un écoprêt à taux zéro spécifique.

Vous recherchez de la documentation ? Consultez le portail de l'assainissement non collectif :

http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr

Vous voulez vidanger votre fosse septique? Certaines communes organisent des regroupements de commandes pour obtenir un meilleur prix. Seriezvous intéressés par cette démarche? Faites-vous connaître en mairie.

Bibliothèque

La bibliothèque déménage le temps des travaux dans la salle des associations à côté de la Mairie. Les heures de permanence restent inchangées.

Les cartes postales anciennes présentées lors du repas du CCAS sont consultables dans les locaux de la bibliothèque. Si vous possédez d'autres exemplaires, ou des photos sur des événements de la commune ou d'autres documents qui pourraient enrichir cette collection, vous pouvez prendre contact avec Monique Bordes ou avec la mairie. Notre objectif étant de rassembler ces éléments de connaissance qui font partie de notre patrimoine collectif et de les tenir à la disposition de tous.

Merci à vous!

Aire de camping cars

Cressanges connu et reconnu par les campingcaristes: les témoignages des utilisateurs de notre aire sont nombreux et nous pouvons être fiers de cette renommée. N'hésitez pas à aller à leur rencontre afin d'échanger sur les motivations qui les ont conduits à s'arrêter dans notre village, pour certains très régulièrement. Ils apprécient le calme, la propreté des emplacements, les commerces de proximité et la vue sur notre bocage.

Cette année, 503 camping-cars ont passé une nuit. Ces chiffres sont en nette progression tous les ans. Merci à notre « compteur » cressangeois pour ces relevés précis.



La vie de la commune

Chantier international jeunes

Pour la deuxième année consécutive, avec l'association le Créneau, nous avons accueilli un chantier international de jeunes au mois de juillet. Durant dix jours, huit jeunes venus de Corée du Sud, Turquie, Russie et France ont séjourné dans la commune.

Leur emploi du temps était bien rempli. Ils ont restauré le mur en pierres de la cour de l'école élémentaire sous la responsabilité d'EricTuizat, qui les a initiés à la technique de la pierre apparente avec des joints à la chaux, sous un soleil brûlant certains matins.



Les après-midis étaient consacrés à la détente. Ils ont visité différents sites du Bourbonnais tels que la forêt de Tronçais, le plan d'eau de Vieure, Bourbon l'Archambault, Saint-Menoux et sa débredinoire, Noyant avec sa pagode, Moulins avec le centre national du costume de scène, sans oublier la fête de Tronget. Ils ont été bénévoles pour la brocante de Cressanges et ont apprécié de partager cette animation locale.

Une petite réception de bienvenue a permis aux Cressangeois de faire leur connaissance et d'échanger sur nos différentes coutumes. Un repas partagé a clôturé leur séjour avant de rejoindre Châtel de Neuvre pour d'autres aventures.

Les commémorations

Se souvenir et agir pour la paix









Vous avez un projet de rénovation ? Vous avez un projet de construction ?

Avant d'aller plus avant, pensez aux services offerts par votre CAUE : un regard global sur les enjeux architecturaux de votre projet.

Que fait le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'environnement ?

Le CAUE 03, avec ses architectes, urbanistes et paysagistes, dispense gratuitement des conseils auprès de tout porteur de projet qui en fait la demande:

- un simple appel téléphonique,
- une prise de renseignements utiles nous permettant de bien vous orienter,
- un rendez-vous avec un professionnel de l'équipe s'organise dans les meilleurs délais, dans nos bureaux ou sur site.

De quelle nature peuvent être les conseils dispensés?

Tous les questionnements en lien avec votre projet doivent trouver une réponse adaptée. Qu'ils relèvent du choix d'une implantation, d'un aménagement, de techniques de construction, de matériaux, de solutions économie d'énergie, des réglementations, des procédures d'instruction de permis de construire, de l'adéquation de vos moyens à vos attentes : tout doit être appréhendé dans sa globalité.

Listez vos demandes et vos interrogations!

Le service qui vous sera apporté n'en sera que plus pertinent.

CONTACT : CAUE de l'Allier- Hôtel Rochefort

- 12 cours Anatole France 03000 MOULINS
- 04 70 20 11 00 contact@caue03.fr

MON COMPTE AMELI

Disponible 24h/24 et 7j/7 sur www.ameli.fr



- Téléchargez votre attestation de droits et d'indemnités journalières
- Commandez votre carte européenne d'assurance maladie
- Déclarez la perte ou le vol de votre carte vitale et suivez la commande de la nouvelle
- Suivez vos arrêts de travail et le traitement de votre accident du travail
- Faites part de votre changement d'adresse et de coordonnées
- Déclarez la naissance de votre enfant
- Contactez votre CPAM par e-mail via la messagerie intégrée
- Et bien d'autres possibilités à découvrir aussi sur votre compte en ligne depuis votre tablette ou votre smartphone



Téléchargez l'application : Pour télécharger l'appli ameli, recherchez « ameli » dans l'App Store ou dans Google Play.

Partout, à tout moment, retrouvez les services de votre compte ameli gratuitement sur smartphone et tablette.



Les infos utiles



QUESTE SPÉCIFIQUES, EN DÉCHETTERIE

Pour mieux valoriser les déchets qui vont à la poubelle et qui ne doivent pas être pollués par des déchets représentant un risque pour la santé et l'environnement, les Déchets Diffus Spécifiques (DDS), généralement issus de produits chimiques, nécessitent une collecte et un traitement dédiés, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu.

Tous les produits de bricolage, d'entretien de la maison et de jardinage doivent ainsi être déposés en déchetterie où ils sont stockés dans des caissons adaptés. Ils sont ensuite dirigés vers des centres de traitement. Les produits sont alors triés plus finement et, selon leurs caractéristiques, partent en traitement physico-chimique ou en incinération.









BRICOLAGE & DÉCORATION



générateurs de déchets spécifiques







er tri des déchets spécifiques par les gardiens pour éviter les incompatibilités chimiques



ion énergétique, élimination ou recyclage des déchets spécifiques dans des conditions respectueuses de l'environnement



spécialisés de tri et de regroupement

N° vert SICTOM: 0 800 831 628 www.sictomsudallier.fr

Horaires déchetterie TRONGET.					
	HIVER : du 01/11 au 28/02		ETE : du 01/03 au 31/10		
Jours	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	
Lundi	Fermée		Fermée Fermée		
Mardi	8h30 - 12h00	Fermée	8hoo - 12hoo	Fermée	
Mercredi	8h30 - 12h00	Fermée	8hoo - 12hoo	Fermée	
Jeudi	Fermée	13h3o - 17hoo	Fermée	14h00 - 18h00	
Vendredi	Fermée	13h30 - 17h00	Fermée	14h00 - 18h00	
Samedi	8h30 - 12h00	Fermée	8hoo - 12hoo	Fermée	